



LA CNMSS A UNE HISTOIRE, CONSTRUISONS ENSEMBLE SON AVENIR

Les 4 années qui viennent de s'écouler ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent qui a considérablement modifié notre quotidien jusqu'à notre mode de fonctionnement.

FO est la première organisation syndicale de la fonction publique de l'État. Cette position, elle la tient de ses revendications claires car FO est le seul syndicat libre et indépendant à l'égard des pouvoirs publics, du patronat, des gouvernements et des partis politiques.

FO revendique depuis 2015 la mise en place du télétravail et nous exigeons l'application pleine et entière de la circulaire fonction publique sur le télétravail à tous les agents.

FO continue de porter une attention particulière aux conditions de travail des agents et veille à ce que l'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle soit respecté.

FO exige le CIA à la CNMSS, versé chaque année. Les agents de la CNMSS sont des agents du MINARM à part entière.

FO revendique un Complément Indemnitaires équivalent au CIA des fonctionnaires, pour les Contractuels.

FO revendique le rattachement des agents contractuels au régime d'assurance maladie et maternité de la CNMSS.

FO exige une contribution active des organisations syndicales dans le processus des LDG (Lignes Directrices de Gestion) pour garantir le droit à l'avancement des agents de la CNMSS.

FO exige la mise en place d'un vrai plan de requalification des personnels de catégorie C vers B pour tous les agents qui encadrent ou qui sont en distorsion d'emploi sur des postes décrits en catégorie B.

FO exige la mise en place de concours nationaux à affectation régionalisée, pour garantir la promotion sociale sans obligation de mobilité géographique.

Force Ouvrière est mobilisé pour défendre l'ensemble du personnel, soutenir les projets pour l'établissement en toute liberté et indépendance, comme nous l'avons démontré dans un dialogue social serein et respectueux.

L'équipe FO CNMSS compte sur vous pour lui donner les moyens d'obtenir la satisfaction de vos attentes.

L'AVENIR DE LA CNMSS NE SE FERA SANS VOUS, LES AGENTS, ET SANS UNE ORGANISATION SYNDICALE SÉRIEUSE QUI DÉFEND VOS INTÉRÊTS.

**DU 01 DÉCEMBRE 2022 AU 08 DÉCEMBRE 2022, VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE**